

OFI Invest Euro High Yield Part XI

FRO01400RK43

31/03/2026

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾

Obligations haut rendement EUR

Orientation de gestion

Le fonds sélectionne essentiellement des obligations à haut rendement émises en euro par des sociétés des pays membres de l'OCDE. L'exposition à des obligations de sociétés des pays émergents (non membres de l'OCDE) émises en euro est limitée à 20%.

Principales caractéristiques

 Date de création de la part
29/07/2024

 Date de lancement de la part
29/07/2024

 Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

 Forme juridique
FCP

 Classification AMF
Obligations et autres titres de créances libellés en Euro

 Affectation du résultat
Capitalisation et/ou distribution

 Fréquence de valorisation
Journalière

 Ticker Bloomberg
OFEHYXL FP

 Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

 Frais de gestion maximum TTC
0,45%

 Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
0,41%

 Indice de référence
Merrill Lynch Euro Non-Financial Fixed & Floating Rate High Yield Index EUR


| | |
|--|---------------|
| ▶ Actif net du fonds | 495,89 M€ |
| ▶ Actif net de la part | 100,41 M€ |
| ▶ Valeur liquidative | 10 734,08 € |
| ▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾ | Fonds |
| | -2,76% |
| | Indice |
| | -2,53% |



▶ Gérants



Maud Bert



Marc Blanc

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Profil de risque⁽³⁾



▶ Durée de placement recommandée

Supérieur à 3 ans



▶ SFDR⁽³⁾ Article 8

| | | |
|-------------------------------|--------------|----------------|
| | Fonds | Univers |
| ▶ Notation ESG ⁽³⁾ | 6,19 | 6,05 |
| ▶ Couverture note ESG | 89,28% | 90,28% |

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest Euro High Yield Part XI

FR001400RK43

31/03/2026

Performances & risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 29/07/2024)



Performances cumulées⁽¹⁾

| En % | Fonds | Indice | Relatif |
|--------|-------|--------|---------|
| Da* | -2,03 | -1,65 | -0,38 |
| 1 mois | -2,76 | -2,53 | -0,23 |
| 3 mois | -2,03 | -1,65 | -0,38 |
| 6 mois | -1,13 | -1,05 | -0,08 |
| 1 an | 3,19 | 2,78 | 0,40 |
| 2 ans | - | - | - |
| 3 ans | - | - | - |
| 5 ans | - | - | - |
| 8 ans | - | - | - |
| 10 ans | - | - | - |

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

| En % | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|---------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|
| Fonds | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 4,97 |
| Indice | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 5,22 |
| Relatif | - | - | - | - | - | - | - | - | - | -0,25 |

Performances mensuelles⁽¹⁾

| % | Jan. | Févr. | Mars | Avr. | Mai | Juin | Juil. | Août | sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|------|------|-------|-------|------|------|------|-------|------|-------|------|-------|------|
| 2024 | | | | | | | -0,02 | 1,06 | 0,92 | 0,60 | 0,70 | 0,82 |
| 2025 | 0,34 | 1,00 | -1,65 | 0,82 | 1,45 | 0,46 | 0,99 | 0,25 | 0,32 | 0,46 | -0,02 | 0,47 |
| 2026 | 0,43 | 0,31 | -2,76 | | | | | | | | | |

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

| En % | Volatilité | | Perte Maximale | | Délai de recouvrement | | Tracking error | Ratio d'info | Ratio de sharpe | Bêta | Alpha |
|--------|------------|--------|----------------|--------|-----------------------|--------|----------------|--------------|-----------------|------|-------|
| | Fonds | Indice | Fonds | Indice | Fonds | Indice | | | | | |
| 1 an | 2,68 | 2,67 | -2,79 | -2,57 | - | - | 0,90 | 0,56 | 0,86 | 0,94 | 0,01 |
| 3 ans | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 5 ans | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 8 ans | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 10 ans | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest Euro High Yield Part XI

FR001400RK43

31/03/2026


 Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle^{(4)*}

| En % | Fonds | Indice |
|------------------------------------|-------|--------|
| Consommation cyclique | 23,9 | 23,0 |
| Consommation Non cyclique | 16,6 | 15,3 |
| Communications | 16,1 | 17,4 |
| Services aux collectivités | 7,6 | 6,6 |
| Biens d'équipement | 7,4 | 6,5 |
| Autres financières | 6,6 | 5,0 |
| Transport | 5,7 | 5,1 |
| Matériaux de base | 4,4 | 6,5 |
| Autres industries | 1,7 | 3,7 |
| Immobilier | 1,5 | 0,5 |
| Technologie | 1,5 | 4,3 |
| Gouvernement quasi-souverain | 0,4 | 4,0 |
| Energie | 0,4 | 1,2 |
| Sociétés de financement | - | 0,1 |
| Gouvernement souverain et assimilé | - | 0,2 |
| Autres | - | 0,8 |
| OPC | 5,0 | - |
| Dispo/Liquidités investies | 1,1 | - |

► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

| Perception du risque de crédit | En % | Fonds |
|--------------------------------|------|-------|
| - Risqué | AAA | - |
| | AA | - |
| | A | - |
| | BBB | 4,4 |
| | BB | 57,0 |
| | B | 36,0 |
| | CCC | 2,1 |
| | CC | - |
| | C | 0,0 |
| | D | - |
| + Risqué | NR | 0,5 |

► Répartition géographique

| En % | Fonds | Indice |
|----------------------------|-------|--------|
| France | 19,6 | 20,5 |
| Allemagne | 11,6 | 11,9 |
| Royaume-Uni | 10,6 | 8,2 |
| Etats-Unis | 10,3 | 11,0 |
| Italie | 8,4 | 13,8 |
| Espagne | 7,0 | 5,1 |
| Luxembourg | 5,0 | 6,3 |
| Suède | 4,3 | 3,1 |
| Pays-Bas | 4,0 | 4,1 |
| Irlande | 2,4 | 1,0 |
| Pologne | 1,5 | 0,9 |
| Autres Pays | 9,1 | 14,0 |
| OPC | 5,0 | - |
| Dispo/Liquidités investies | 1,1 | - |

► Répartition par devise (hors OPC)

| En % | Fonds |
|------|-------|
| EUR | 100,0 |
| USD | 0,0 |
| GBP | 0,0 |

► Profil / Chiffres clés⁽³⁾

| | |
|--------------------------|--------|
| Nombre d'émetteurs | 172 |
| Notation moyenne | BB- |
| Maturité moyenne | 2,7 |
| Spread moyen | 346,54 |
| Sensibilité crédit | 3,61 |
| Sensibilité taux | 4,06 |
| Rendement au pire (%) | 6,16 |
| Rendement à maturité (%) | 6,32 |
| Exposition CDS (%) | 7,98 |

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. *Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Autres financières » sont investis dans des sociétés immobilières. La maturité est définie à la 1ère date de call.

OFI Invest Euro High Yield Part XI

FR001400RK43

31/03/2026



Structure du
portefeuille

▶ Répartition par rang de subordination

| En % | Fonds |
|----------------------------|-------|
| Senior secured | 45,1 |
| Senior preferred unsecured | 29,5 |
| Subordonnée corporate | 18,6 |
| Subordonnée T2 | - |
| Autres | 0,6 |
| OPC | 5,0 |
| Dispo/Liquidités investies | 1,1 |

▶ Répartition par maturité

| En % | Fonds |
|----------------------------|-------|
| +15 ans | 1,4 |
| 10-15 ans | - |
| 7-10 ans | - |
| 5-7 ans | 5,3 |
| 3-5 ans | 22,2 |
| 1-3 ans | 36,2 |
| -1 an | 28,8 |
| OPC | 5,0 |
| Dispo/Liquidités investies | 1,1 |





▶ Principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

| En % | | |
|---|---|-----|
|  PT | Edp Sa | 1,5 |
|  GB | Allwyn Entertainment Financing (uk) Plc | 1,4 |
|  NL | Teva Pharmaceutical Finance Netherlands li Bv | 1,3 |
|  FR | Altice France Sa (france) | 1,3 |
|  NL | Volkswagen International Finance Nv | 1,2 |

▶ Répartition par type d'émetteur*

| En % | Fonds |
|----------------------------|-------|
| Corporate | 86,9 |
| Financial | 6,6 |
| Government | 0,4 |
| OPC | 5,0 |
| Dispo/Liquidités investies | 1,1 |

▶ Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

| En % | | |
|---|--|-----|
| | Ishares High Yield Corp Bond Uci OPC | 5,1 |
|  DE | Volkswagen International Fin Pnc9 Perp 31/12/79 Consommation cyclique | 1,2 |
|  US | Stellantis Nv Perp 31/12/79 Consommation cyclique | 1,2 |
|  DE | Cheplapharm Arzneimittel Gmbh 7.5 15/05/30 Consommation Non cyclique | 1,1 |
|  DE | Zf Europe Finance Bv 7 12/06/30 Consommation cyclique | 1,1 |

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.*Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Financial » sont investis dans des sociétés immobilières. La maturité est définie à la 1ère date de call.

OFI Invest Euro High Yield Part XI

FR001400RK43

31/03/2026



► Commentaire de gestion

Le choc pétrolier déclenché par la fermeture du détroit d'Hormuz renforce conjointement les risques baissiers sur la croissance et les pressions haussières sur l'inflation. Cette configuration de stagflation complique la fonction de réaction des banques centrales, contraintes d'arbitrer entre l'ancrage des anticipations d'inflation et la préservation des conditions de financement. Ce paradoxe a accentué les tensions sur les marchés obligataires avec un repositionnement rapide des anticipations de politique monétaire, avec jusqu'à quatre hausses de taux envisagées. Tous les points des courbes de taux d'intérêt souverains ont ainsi été aspirés vers le haut : le 10 allemand clôture le mois sur un niveau à 3%, le 10 français à 3.8% et le 10 ans américain à 4.3%.

Dans ce contexte, les spreads du marché du haut rendement européen s'est écarté de 75 points de base avec une nette sous-performances des CCC (+275bp) et des B (+90bp), et une surperformance des notations BB (+47bp). Le marché recule ainsi de -2.71%, pour -2.55% sur les BB, -3.07% sur le B et -3.2% sur les CCC, les BB principalement pénalisés par la hausse des taux souverains. Le Crossover (hors changement de périmètre) s'écarte de 66 bps. Sur le mois, les secteurs les plus performants ont été l'énergie (-1.1%), les biens de consommations (-1.48%), et la technologie (+1.63%), tandis que les moins bien orientés ont été les transports (-4.3%), l'immobilier (-4%) et les biens d'équipement (-3.3%).

Le marché primaire après un très bon début de mois a été stoppé net par le conflit et totalise 7.6 milliards€ de nouvelles émissions dont 4 milliards€ sur une obligation subordonnée perpétuelle sur Stellantis. Côté flux, les sorties ont été significatives, avec 10 Mds\$ de sorties sur le marché high yield européen et de 6.2mds\$ sur la partie US. Sur l'année, le marché est en décollecte de 1.3 mds\$ et de 4.8 mds\$ aux US.

Sur le mois, le positionnement du fonds a évolué notablement sur la sensibilité au marché du crédit et au marché de taux. Le beta du fonds est maintenant supérieur à 1 et le portefeuille est sur-sensible sur les points 2 ans et 5 ans par rapport à son indice de référence. Ce positionnement explique l'essentiel de la sous-performance du fonds lors de ce mois de mars.

OFI Invest Euro High Yield Part XI

FR001400RK43

31/03/2026

► Caractéristiques additionnelles

| | |
|---------------------------------|--|
| Date de création du fonds | 18/04/2008 |
| Principaux risques | L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr . |
| Date dernier détachement | - |
| Montant net dernier détachement | - |
| Commissaires aux comptes | Aplitec |
| Devise | EUR (€) |
| Limite de souscription | 12:00 |
| Limite de rachat | 12:00 |
| Règlement | J + 2 |
| Investissement min. initial | 100000000 Euros |
| Investissement min. ultérieur | - |
| Libellé de la SICAV | - |
| Libellé du compartiment | - |
| Valorisateur | Société Générale Paris |
| Dépositaire | Société Générale Paris |

OFI Invest Euro High Yield Part XI

FRO01400RK43

31/03/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

SPREAD MOYEN

Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

SENSIBILITÉ CRÉDIT

La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.

SENSIBILITÉ TAUX

La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

RATING MOYEN

Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

DURATION

La durée d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.

ÉTOILES SIX FINANCIER

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITÉ

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

DÉLAI DE RECOURVEMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

OFI Invest Euro High Yield Part XI

FR001400RK43

31/03/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.